

N°26

2023

Grignon Infos



5 Commissions municipales

17 Intercommunalité

20 Le monde des associations

27 État-civil

29 Infos pratiques



Retrouvez-nous sur Facebook
Mairie de Grignon



www.grignon.fr



PHARMACIE SCHUTZ

PHARMACIE SCHUTZ

Claire SCHUTZ et son équipe vous accueillent

Du lundi au samedi

De 8h30 à 12h15 et de 14h00 à 19h15

(Samedi : fermeture à 18h)



LOCATION ET VENTE

DE MATERIEL MEDICAL

Livraison gratuite

www.pharmacie-schutz-grignon.fr

29 rue Charlot Raymond - 73200 GRIGNON

Tél : 04 79 37 12 35 / Fax : 04 79 37 41 88

Mail : phie.sc@orange.fr

Sommaire

LE MOT DU MAIRE	P.4
COMMISSIONS	
Finances	P.5
Travaux	P.6
Urbanisme	P.8
Écoles - Jeunesse	P.9
L'histoire des écoles depuis 1945	P.12
Vie locale	P.14
INTERCOMMUNALITÉ	P.17
ÉDITO DE LA MINORITÉ	P.19
LE MONDE DES ASSOCIATIONS	
La Bibliothèque	P.20
Cyclo Club Grignon	P.20
Taekwondo	P.20
Gym féminine	P.21
Rando Marche	P.21
Tennis de table	P.21
Endurance Grignon	P.22
Téléthon	P.22
US Grignon	P.23
Les Classards Grignon-Monthion	P.24
Les Mômes de Grignon	P.24
Amicale du personnel de Grignon	P.25
Trans Service Association	P.25
Liste des associations de la Commune	P.26
ÉTAT CIVIL	
Naissances	P.27
Mariages	P.28
Décès	P.28
INFOS PRATIQUES	P.29
L'ANNÉE EN IMAGES	P.30



Numéros utiles

Astreinte mairie de Grignon	06 88 98 51 45
Mairie	04 79 32 47 29
Astreinte urgence eau Arlysère	04 79 31 79 85
Astreinte urgence assainissement	06 73 85 94 00

Le mot du Maire



Madame, Monsieur, chers Grignolains,

Lorsque j'écris ces lignes, l'année 2023 démarre sous un temps printanier qui inquiète autant les jardiniers que les skieurs, ou ceux qui vivent de la saison d'hiver en Savoie. Mais ces températures au-dessus de la moyenne ont au moins un avantage : baisser les radiateurs, et la facture énergétique de la mairie, comme celle des particuliers.

L'année 2022 aura brutalement révélé nos fragilités énergétiques, notre dépendance envers des fournisseurs lointains, comme notre dépendance envers un système européen de fixation des prix de l'électricité sans aucun lien avec la réalité des coûts de production, mais pas sans lien avec l'explosion des factures des ménages, des collectivités et des entreprises, dont l'existence même est menacée par cette spéculation.

L'année démarre donc sous le signe de l'inquiétude, et de l'extrême difficulté que nous avons à chiffrer les projets indispensables à la vie communale. Il faut pourtant avancer, isoler les écoles pour réduire la consommation et augmenter le confort, sécuriser les voiries pour les piétons et les cyclistes, les usagers les plus vulnérables (et les moins consommateurs d'énergie !).

Dans le même temps, le Covid entre dans notre vie quotidienne. Les malades sont nombreux, mais cela impacte moins notre vie sociale. Le visible bonheur des anciens du village, dansant lors du repas offert par la municipalité, symbolise cet appétit de vie, de joie, que nous avons tous et qui nous a tant manqué lors des confinements.

Alors, partons sur le bon côté des choses, et savourons notre verre à moitié plein !

François Rieu, maire de Grignon



Finances communales

L'inflation ? Chacun la constate en allant acheter son beurre, sa viande ou ses légumes. La commune n'échappe pas au mouvement, avec par exemple l'envolée des prix du gaz. Un petit + 209% en deux ans, qui fait passer le chauffage des bâtiments mairie-écoles de 20 000 à 60 000 € par an. Tel chantier programmé a pris 25% dans l'année, et le moindre achat prend des tournures de loterie, avec des devis valables huit jours, voire, je l'ai constaté, valable jusqu'au lendemain 17 h !

Si l'inflation officielle est à 6,2%, elle passe 13% sur l'alimentation. Nous avons d'ailleurs en juin subi une hausse de 8,5% sur les repas de la cantine. L'interrogation est désormais de savoir s'il faut maintenir la qualité du repas, ou son coût ?

Face à ces hausses expliquées par le Covid ou par la guerre en Ukraine (et plus certainement par l'augmentation des marges de certaines entreprises !), salaires et retraites ne suivent pas. Même si le point d'indice de la fonction publique a augmenté de 3,5%, cela ne compense pas l'inflation. Mais cela pèse sur le budget communal, puisque le personnel représente plus de la moitié des dépenses de fonctionnement de la commune...

Des dépenses maîtrisées

Le budget 2022 avait été bâti sur des hypothèses d'inflation assez élevée. Nous ne sommes donc pas surpris par la réalité. Sur les dépenses d'énergie, nous sommes en dessous des prévisions, notamment parce que le prix de l'électricité n'a pas (encore) beaucoup bougé, et que l'automne a été assez clément, repoussant le démarrage de la chaudière gaz des bâtiments communaux. La limitation des températures dans les locaux est désormais le seul moyen rapide de contenir les dépenses (petit rappel : au tarif actuel, un jour de chauffage de l'ensemble Mairie-écoles, c'est plus de 300 € de gaz...).

Concernant le personnel communal, et malgré le nécessaire rattrapage des salaires pour tenir compte de l'inflation, nous finissons l'année 9% en dessous des prévisions, même en tenant compte des entreprises de nettoyage intervenant dans les écoles. C'est le résultat d'une meilleure stabilisation du personnel (en 2021, avec les arrêts maladie, il fallait remplacer les remplaçants...).

De petites recettes supplémentaires

Côté recettes, l'année 2022 s'annonce mieux que prévu. Si les taux d'imposition sur le foncier ont augmenté de 3%, cela ne génère que 15 000 € de recettes nouvelles. Les marges communales se font un peu sur les coupes de bois (37 000 € de vente cette année, mais quand même beaucoup moins que par le passé), sur la taxe sur les terrains constructibles (48 000 €), ou sur la taxe d'aménagement (58 000 € contre 15 000 € prévus). Mais cela reste modeste, face à un budget de fonctionnement d'environ 1 300 000 €.

Ces petits bonus sur les recettes et le « serrage des boulons » sur les dépenses de fonctionnement devraient permettre de retrouver une épargne nette communale suffisamment élevée pour lancer des investissements indispensables (chauffage et isolation écoles, sécurisation de la RD 925, voiries diverses...), en espérant des subventions à la hauteur des besoins.

L'année 2022 a aussi été marquée par l'acquisition d'un bâtiment permettant de regrouper les services techniques dans la zone artisanale, dans l'ancien atelier de l'entreprise Seller (ex Brunod charpente). Cet investissement, réalisé plus vite que prévu, a été rendu possible grâce à l'intervention de l'EPFL de la Savoie (EPFL : établissement public foncier local), qui a réalisé l'achat en notre nom, le temps que la commune boucle un plan de financement. Cela évitera de construire un bâtiment neuf, et la libération du bâtiment très fatigué de la Sabla simplifie les réflexions menées avec Arlysère sur le devenir de la base de loisirs. Une part des anciens locaux pourra être vendue pour contribuer au financement des nouveaux services techniques.



Commission travaux

Que s'est-il passé en 2022 ...

Installation de WC publics, point d'eau et lieu de vidange cassettes camping-cars sur la base de loisirs

Les toilettes de la base de loisirs étaient obsolètes. Pour le confort des visiteurs, il devenait urgent de créer un ensemble plus fonctionnel. Il a donc été installé un bloc WC avec nettoyage automatique et deux urinoirs accessibles à tout public. À côté, les services techniques ont construit une aire incluant un point d'eau par fontaine Bayard (celle où il faut pomper pour faire venir l'eau !) et un lieu pour permettre aux camping-cars de passage de vider leurs cassettes d'eaux usées. L'ensemble sert également d'aire de repos pour les cyclotouristes empruntant la vélo-route V62 d'Annecy à Grenoble, qui passe le long de la base.

L'investissement est de 56.670,62€ H.T. soit 68.004,74€ T.T.C. Néanmoins, une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR, État) a pris en charge 30 % de la dépense H.T. et une subvention a été octroyée par le département pour l'appel à projet « cyclo-tourisme » à hauteur de 50% de la dépense H.T.



Centre Technique Municipal

Par le biais de l'EPFL (Etablissement Public Foncier Local), la mairie a acheté le 28 novembre 2022 et pour un montant de 730.000 €, un bâtiment dans la zone artisanale pour optimiser le fonctionnement des services techniques.

Tout le matériel qui était entreposé dans le bâtiment de la SABLA a été transféré dans les nouveaux locaux. Ainsi, tous les services techniques seront transférés à court terme dans ce bâtiment. L'avenir de l'ancien bâtiment de la SABLA sera à voir avec ARLYSÈRE.

Changement de 20 luminaires d'éclairage public en LED

Montant des travaux : 10 573.08 € HT - Taux de subvention : 42 % (SDES)

Dans le prolongement de la campagne d'économie d'énergie sur l'éclairage public, 20 luminaires à lampe sodium et incandescence ont été remplacés par de la LED par l'entreprise EGC CAPOGNA de Frontenex.

Il est envisagé de continuer ce relampage à LED sur plusieurs années. Depuis 2019, la commune change 20 luminaires par an, soit 60 luminaires changés au cours de ces 3 dernières années, sur 320 lampes présentes sur les voiries communales.

Installation d'un espace de jeux multifonctions et d'un sol souple dans la cour de l'école maternelle

Montant des travaux : 12 077.87 € HT - Taux de subvention : 38 % (Département)

La commune de Grignon possède une école maternelle accueillant 73 enfants.

Dans la cour d'école, des jeux sont installés et contrôlés tous les ans. Le dernier rapport de contrôle relevait plusieurs anomalies sur le toboggan et sur la qualité du sol souple. Des réparations ont pu être réalisées en interne par le service technique mais acheté en 2006, le jeu était devenu obsolète et dangereux pour les enfants.

Il a donc été proposé à l'entreprise PROLUDIC de Vouvray (37210) d'installer une aire de jeux multifonction et son sol souple d'une épaisseur adaptée à la hauteur de chute du jeu.

Ce nouveau jeu est composé de matériaux durables dans le temps comme de l'acier inoxydable et panneaux en composite.



Commission travaux

Exploitation forestière : vente de bois 2022

Tous les ans, l'ONF intervient dans le cadre du dispositif départemental « bûcheron-pompiers » qui permet l'exploitation et la vente en urgence des bois scolytés sur la forêt communale.

Sur l'année 2022, 2 foyers ont été ainsi traités, ce qui représente 1.271,72 € HT de recettes communales et la commune a vendu une coupe de bois à SAS DUCRET ET FILS pour un montant de 31.440,99 € HT.

Cabane en Rondins

Après l'incendie qui a détruit la cabane en rondins, la reconstruction a débuté début juillet 2022 et sera totalement terminée au printemps 2023. Le coût total des matériaux s'élève à 4.768,58 € T.T.C. et la main d'œuvre est gracieusement offerte et réalisée par l'ONF.



Projets 2023

- Sécurisation de la Route Départementale 925 : Portion du carrefour Rue Joseph. Martin à la rue des Sardes. L'étude sur la sécurisation de la Route Départementale 925 continue et un appel d'offre a été lancé pour le choix du maître d'œuvre. Le cabinet VIAL et ROSSI d'Albertville a été retenu.
- La commune envisage aussi l'installation de 4 feux dits « récompense » qui permettent de réguler la vitesse des véhicules. Ces feux dits "récompense" sont paramétrés pour être au rouge en l'absence de véhicules et basculer au vert lorsque la vitesse des véhicules détectés en approche est en-dessous de la vitesse maximale autorisée.

Écoles

- Dans le cadre du plan énergétique, il est envisagé de remplacer les fenêtres, portes et volets roulants des écoles maternelle et primaire.
- Réfection peinture de la totalité des 2 halls d'entrées de l'école primaire et du bureau de la directrice de l'école maternelle avec un changement des dalles de plafond.
- Réfection de la murette de la cour de l'école maternelle avec déplacement et remplacement des poteaux bois.
- Installation de 2 chauffe-eau électriques pour alimenter en eau chaude sanitaire la douche et les lavabos de l'école maternelle.

Autres projets

- Afin de sécuriser le plan de sauvegarde communal, il est envisagé l'achat d'un groupe électrogène puissant.
- Changement de trois vélux de désenfumage de la salle polyvalente.
- Changement de deux portes « issues de secours » côté stade, à la salle polyvalente.

Commission urbanisme

Taxe d'aménagement

La taxe d'aménagement est un impôt sur toutes les opérations soumises à déclaration préalable de travaux, à permis de construire ou d'aménager constituant de la surface taxable (bâtie).

Une nouvelle réforme prend effet au 1^{er} janvier 2023.

La gestion de la taxe d'aménagement à barème communal, départemental et archéologie préventive sera entièrement de la responsabilité de la direction générale des finances publiques (DGFIP). Une prescription applicable dans la loi de finances 2021 décale son exigibilité.

Cette taxe, hier appelée au plus tôt dans les 12 mois de l'octroi de l'autorisation d'urbanisme, sera désormais exigible trois mois après le dépôt de la Déclaration d'attestation d'achèvement des travaux (DAACT) et réclamée en totalité à la fin des travaux.

Lorsque vous construisez, restez donc prudents sur votre budget final, car cette taxe vous sera obligatoirement réclamée...

Le versement de cet impôt à ARLYSERE est facultatif. La municipalité a décidé d'en conserver l'attribution lors du conseil municipal du 7 novembre 2022.

SCOT (Schéma de COhérence Territoriale)

C'est quoi le SCOT ?

Le SCOT, c'est une sorte de Plan Local d'Urbanisme à l'échelle d'une commune, mais qui concerne un territoire plus vaste, à savoir les 39 communes qui composent ARLYSERE dans notre cas.

Des délégués régionaux, des représentants intercommunaux et communaux révisent actuellement le SCOT pour le territoire ARLYSERE. Leur rôle est de proposer un aménagement urbain du territoire cohérent et durable.

Ce document permettra l'application et la mise en œuvre de la démarche citoyenne consentie au travers de la loi « climat et résilience » en appliquant la stratégie de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) d'ici à 2050.

La loi Zan (Zéro Artificialisation Nette)

C'est quoi la loi ZAN ?

La loi ZAN consiste à engager la diminution de l'emprise foncière bâtie.

Elle a fixé deux objectifs :

Réduire de moitié le rythme d'artificialisation d'ici à 2031. Sont concernés les terres, espaces naturels, agricoles et forestiers. (données de référence 2011-2020).

Atteindre zéro artificialisation nette (ZAN) d'ici à 2050. Il sera nécessaire d'assimiler les projets d'envergure régionaux ou nationaux à cette démarche de réduction de consommation d'espace, et donc plus aucune zone constructible supplémentaire après 2050.

Modification simplifiée n°3 du PLU

La commune est actuellement en cours de modification simplifiée de son PLU. Les objectifs principaux de cette démarche sont les suivants :

- Modifier les schémas d'aménagement et les règlements de l'OAP 1 AUe et de l'OAP 1AUb2,
- Modifier certaines formules du règlement écrit pour y apporter une meilleure compréhension,
- Introduire un lexique.

Bilan de l'année en quelques chiffres ...

- 6 permis de construire déposés (tous projets confondus : maisons individuelles, garages, extensions...),
- 1 permis d'aménager,
- 71 déclarations préalables déposées,
- 49 certificats d'urbanisme demandés,
- 35 demandes de déclaration d'intention d'aliéner relatives à des ventes de biens dans les secteurs urbanisés,
- Des projets sont en cours sur 3 OAP, soit 59 logements potentiels (OAP : orientation d'aménagement et de programmation, zones où le PLU définit les grandes lignes des possibilités de construction).

Commission écoles jeunesse

Classe de découverte musicale pour les jeunes élèves de primaire

Les classes de CP, CE1 et CE2 de l'école de Grignon ont passé une semaine au Centre Musiflore dans la Drôme provençale

Lundi 20 juin 2022, les 78 élèves des classes de CP (Odile Buès et Philippe Saganeiti), CE1 (Laëtitia Perrier), et CE2 (Anne-Sophie Soulié) ont embarqué dans deux cars à destination de Crupies (dans la Drôme). Le projet avait soutenu les activités musicales depuis plusieurs mois, et tout le monde était très impatient de montrer le travail de préparation accompli et de découvrir ce que les animateurs musiciens avaient préparé pour nous. Même si pour certains, l'idée de s'éloigner de la maison était plutôt inquiétante... Mais l'émotion du départ fut vite oubliée, dans l'excitation du voyage de trois heures.



Sur place, les enfants ont rapidement investi leurs chambres avant de visiter tous les espaces qu'ils allaient fréquenter, au premier rang desquels l'Auditorium. C'est dans ce petit amphithéâtre qu'allait se dérouler les séances d'activités musicales et de chorale quotidiennes.

Sous la direction experte de Safa HLEL, les enfants ont amélioré leur technique de chant et ont pu utiliser nombres d'instruments de musique parmi les 200 (!) de la réserve.

Le soir de leur arrivée, ils ont été accueillis par une représentation des animateurs. Le dernier jour, ce fut au tour des enfants de se donner en spectacle devant toute l'équipe du centre. Les parents ont pu assister en différé à ce moment rare.

En plus de nos activités artistiques, nous avons trouvé le temps de profiter de la nature environnante : étude de la faune à travers une chasse au trésor, collecte de plantes aromatiques pour réaliser des parfums simples, petits modelages d'argile, cabanes et jeux en plein air.

La semaine fut très active et dense en expériences et en apprentissages. Il restait à notre retour à mettre en ordre notre travail et à rendre compte de nos efforts. Ce fut fait à l'occasion d'une soirée spectacle, le lundi 4 juillet, pour les familles avec exposition de nos photos.

Ce projet a vu le jour grâce à la participation financière de la municipalité, de l'Association des Parents d'Elèves « Les mômes de Grignon » et des aides du département. Nous leur en sommes reconnaissants.



Du sport pour les CM

Du 20 au 24 juin, les élèves de CM se sont rendus à Saint-François-Longchamp pour une semaine de classe de découverte sportive. Au menu : VTT, randonnée cristaux, orientation, atelier lecture de cartes IGN, découverte du terroir montagnard...

Une belle semaine, enrichissante du point de vue des connaissances, du savoir-vivre et du savoir-être.



Commission écoles jeunesse

Des nouvelles des écoles ...

Rentrée 2022-2023

Malgré quelques pleurs des plus petits, la rentrée du 1^{er} septembre s'est déroulée dans une ambiance festive et « bon enfant ». Les CP ont d'ailleurs été accueillis sous les applaudissements des plus grands.



Les effectifs de la rentrée étaient de 73 maternelles et 129 primaires.

L'équipe enseignante est composée pour la maternelle de Maryline MARTIN, directrice, en charge des petites et moyennes sections, de Delphine CAPRINI, en charge des moyennes et grandes sections et Rosemarie BALLESTEROS en charge des moyennes et grandes sections.

L'équipe enseignante de la maternelle peut compter sur l'assistance de Séverine PACCOUD, ATSEM nouvellement arrivée, Florence CREMONE et Valérie OUVRIER-BUFFET.

L'équipe de l'école primaire se compose de Anne-Sophie SOULIÉ, directrice (CE2-CM1), Phillipe SAGANEITI (CE1), Odile BUES (CP-CE1), Marie-Claire CITTADINI (CM1- CM2), Éric PICOLLET (CM1-CM2).

Nous avons dit au revoir à Mireille GIGUET qui a pris sa retraite en juillet 2022. Nous lui souhaitons de profiter de ce temps bien mérité, mais ce ne fut qu'un au revoir, car Mireille revient nous prêter main forte sur le temps périscolaire depuis janvier 2023.

Une nouvelle ATSEM est arrivée en septembre : Mme Séverine PACCOUD. Elle s'occupe de la classe PS-MS et nous sommes très heureux de l'accueillir parmi nous et de profiter de son expérience.

Cantine et services périscolaires

Avec l'assouplissement des protocoles sanitaires, la cantine a pu reprendre des effectifs normaux dès la rentrée. Les réservations se font toujours à J-7.

Les tarifs ont été augmentés pour deux raisons :

- Une augmentation de plus de 8% des tarifs de LESTROY (notre prestataire) qui ne pouvait faire autrement face à la flambée des matières premières et des coûts de transport.
- Une augmentation des coûts de l'énergie.

Malgré ces augmentations, les services périscolaires restent déficitaires.

La garderie du midi est fréquentée quotidiennement par 7 à 10 enfants environ.



Commission écoles jeunesse

Budget et investissements

Pour l'école maternelle, les travaux de changement des structures de jeux se sont poursuivis, ainsi que des achats de mobiliers pour la classe de PS et du matériel informatique avec l'achat de tablettes et de logiciels.

Pour l'école élémentaire quelques achats de mobiliers également et surtout la finalisation du projet pour la création d'une salle informatique à l'été 2023.

Bien évidemment la collectivité continue de participer aux transports scolaires et au paiement de différents intervenants tout au long de l'année.

Remise des calculettes aux CM2

Comme chaque année, les élèves de CM2 ont reçu une calculette avant leur entrée en 6^{ème}. Cette action est financée pour moitié par l'APE et par la mairie.

Carnaval

Le 15 avril dernier, les élèves de l'école ont défilé dans la commune à l'occasion du carnaval.

En musique et des cotillons plein les mains, ils ont animé les rues et la place du village.



Défi des écoliers

Cet automne a eu lieu le défi des écoliers, opération lancée par Arlysère et organisée par les écoles et les mairies. Le but était que les enfants viennent à l'école par un moyen de locomotion doux ou partagé et même si notre école n'a pas remporté le défi au sein de l'agglomération, nous sommes très fiers de l'implication de nos petits écoliers et de leur participation.

À l'arrivée, une petite collation était offerte par les élus municipaux aux enfants... et aux parents.

Devant le succès de l'opération, nous programmons de renouveler l'expérience ce printemps.



L'Histoire des écoles depuis 1945



- 2021 :** Reconstruction du toit de l'école primaire, et mise à niveau de l'isolation thermique sous le toit.
- 2017 :** Création de l'auvent sur l'entrée de l'école maternelle.
- 2015 :** Création du parking de 46 places près de l'école et du plateau sportif.
- 2014 :** La population dépasse 2000 habitants (2011 selon l'INSEE).
- 2010 :** Construction du préau de la maternelle

Maternelle : construction du préau 2010



Vers 1990



Construction de la rampe vers la cantine en 2007

- 2007 :** Création de la cantine sous l'école primaire.
- 2001 :** Création du parking de 60 places près de l'école.
- 2001-2002 :** Rénovation de l'école primaire. Création du préau, et transfert de la bibliothèque qui était à la cure sur le côté de la primaire. Autour de la cour de l'école, la clôture passe d'une hauteur d'un mètre à deux mètres cinquante. Sécurité, ou lutte contre l'école buissonnière ?
- 2001 :** Démarrage de la cantine, à la salle polyvalente.
- 1998 :** Étude d'une chaufferie bois pour la mairie-école, et demande de raccordement de la commune au gaz. Du coup, la chaufferie sera au gaz...
- 1990 :** 1610 habitants à Grignon selon l'INSEE.
- 1987 :** Nouvelle extension de la maternelle.
- 1978 :** Agrandissement de la maternelle, avec 2 classes et une salle de repos.



L'Histoire des écoles depuis 1945

- 1977 :** Instauration d'un circuit de ramassage scolaire pour le primaire. Il sera supprimé en 2015.
- 1977 :** Lancement du plateau sportif de l'école et du court de tennis.
- 1974-1977 :** Construction de l'école primaire rue des écoles. On abandonne l'ancien bâtiment rue Joseph Martin. Deux salles de réunion sont créées en 1978 dans les anciennes classes, avant de voir l'installation de la pharmacie et du médecin dans les années 80.
- 1975 :** 1113 habitants à Grignon.
- 1966 :** Adhésions au syndicat de ramassage scolaire de Frontenex (collège), au ramassage scolaire d'Albertville (lycée), et au syndicat intercommunal d'action sociale de Frontenex (pour la maison de retraite Floréal).
- 1962 :** 756 grignolains.
- 1958 :** Ouverture de la nouvelle mairie-école.



L'école primaire vers 1990



Dans les années 60

- 1956 :** 101 élèves dans les anciennes écoles communales. Les 29 élèves de la classe enfantine s'entassent dans les 25 m² d'un local privé. Les 32 élèves du cours élémentaire sont à la mairie-école rue Joseph Martin dans une salle de 40 m², et les cours moyens et certificats de fin d'étude (jusqu'à 14 ans) sont 40 dans les 42 m² de la seconde salle de classe. À l'étage, la mairie dispose de 21 m².
- 1955 :** Choix de l'architecte Amédée Bugnard pour la nouvelle école. Le projet évolue, d'une classe à deux, avec une mairie à côté.
- 1948 :** Achat des terrains au milieu du village pour créer la future école, payés avec une partie de la vente d'une coupe de bois.
- 1946 :** 517 habitants dans la commune.



Commission vie locale

CÉRÉMONIES

Chaque année, sous l'égide de la commission vie locale, plusieurs cérémonies commémoratives sont organisées sur la commune en présence des Anciens Combattants :

- La cérémonie commémorative des 60 ans du cessez-le-feu en Algérie le 19 mars.
- La cérémonie du 8 mai (1945 reddition de l'Allemagne Nazi)
- La cérémonie du 23 juin en mémoire des 31 fusillés des Glières Blanches en 1944.
- La cérémonie du 11 novembre (1918, armistice mettant fin à la 1^{ère} guerre mondiale).

À noter la participation des enfants de l'école élémentaire qui chantent brillamment la Marseillaise à chacune d'entre-elles.

Ces cérémonies mobilisent également plusieurs membres du CPI du Grand Arc, ainsi que plusieurs membres de la clique, dirigée par René GIROD.

Christophe Hériard, notre Sous-Préfet, nous a aussi fait l'honneur de sa présence lors de la cérémonie du 11 novembre dernier.



NOS SENIORS

Nos aînés sont choyés !

Le 7 octobre dernier, 126 seniors ont assisté à la pièce de théâtre « La veillée rurale », de Daniel GROS, dans le cadre de la semaine bleue. Ce rendez-vous a été organisé en partenariat avec le CIAS d'Arlysère et la commune de Grignon.

Pour Noël, 200 colis ont été distribués aux aînés (plus de 70 ans) lors des permanences tenues en mairie et des livraisons à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer.



Pour celles et ceux qui le souhaitent, la municipalité a organisé un repas le dimanche 8 janvier, réunissant 86 convives.

Lina Blanc, adjointe à la vie locale, et de nombreux bénévoles (élus ou pas !) ont assuré l'organisation de cette journée, le tout dans une belle ambiance musicale!

Commission vie locale

VŒUX DU MAIRE

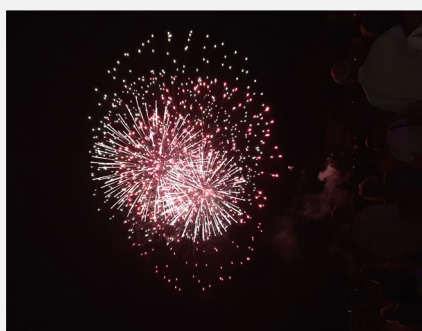


Cette année, sur une idée originale de Monsieur le Maire, les traditionnels vœux de la municipalité se sont déroulés le vendredi 16 décembre, en présence du député Vincent Rolland.

L'occasion était donnée au public venu en nombre, de terminer la soirée en dégustant les très bonnes galettes de la boulangerie La Grignonaise.

ANIMATIONS

La municipalité et les nombreuses associations grignolaines avaient à cœur d'organiser un bel évènement estival pour permettre à tous de se retrouver.



C'est chose faite, avec la fête du village organisée le samedi 9 juillet dernier à la base de loisirs.

Malgré la chaleur accablante, le succès a été au rendez-vous, avec près de 2000 personnes présentes et 130 repas vendus pour la soirée paëlla du soir. À noter que l'ensemble des bénéfices de l'évènement ont été partagés entre les associations participantes.



La journée s'est clôturée par le traditionnel feu d'artifice, suivi d'un bal improvisé.

FLEURISSEMENT

Beaucoup d'entre vous ont pu remarquer que la commune est particulièrement fleurie. Merci aux agents qui interviennent au quotidien pour rendre notre village plus beau.

Sur la période hivernale, les services techniques assurent également l'embellissement de la place du village, en fournissant plusieurs créations de Noël réalisées en interne, complétées par les décorations des écoles et du périscolaire.

COMMUNICATION



Nous disposons d'un site internet à jour sur lequel vous trouverez toutes les informations utiles sur la commune à l'adresse: <https://grignon.fr/>

Par ailleurs, vous pouvez retrouver toutes nos informations sur la page Facebook de la commune (Mairie de Grignon). Elle est actuellement suivie par 865 personnes.



Vous organisez des évènements sur la commune et souhaitez les partager avec nous ? Contactez l'accueil de la mairie au 04 79 32 47 29.

ASSOCIATIONS

La municipalité souhaite améliorer le quotidien des associations du village. Des travaux ont d'ailleurs été assurés au niveau de la climatisation de la salle polyvalente, ce qui contribue largement à améliorer le confort des utilisateurs.

Par ailleurs, des créneaux à destination de nouvelles associations ont été ouverts à la salle de la cure, et dans la petite salle de la salle polyvalente.

Nous accueillons désormais une association de yoga, et une de country.

BIENVENUE



ALLAIS TRADITION

LA GRIGNONAISE

1420 CD 925 Lotissement La forêt

73200 GRIGNON

Tèl : 0977502655

Page Facebook la grignonaise

Joël ARTALLE Electricité Générale

ZA GLIÈRES BLANCHES - 73200 GRIGNON

Tél./Fax : 04 79 31 37 58

PORTABLE: 06 08 25 47 88



Intercommunalité

SÉCURITÉ

Nous avons déjà abordé le sujet lors d'un Grignon pratique, les incivilités, dégradations, excès de vitesse, décharges sauvages, etc sont de plus en plus nombreux sur la commune. Beaucoup nous font remonter ces désagréments, voire ces dangers. C'est pourquoi la municipalité a étudié la possibilité d'une création de police municipale intercommunale (Grignon, Gilly, Tournon et Frontenex). Les deux dernières communes se sont retirées du projet et au vu du coût de fonctionnement d'un service de police nous avons décidé, avec la commune de Gilly, de continuer à travailler sur ce projet en orientant nos objectifs vers la création d'un syndicat intercommunal, puis le recrutement d'un agent de police rurale (ou garde champêtre) qui offre toutes les garanties pour les actions à mener sur la commune. Celui-ci sera chargé de répondre à vos attentes afin de favoriser un certain « savoir vivre » entre tous.

Dans un premier temps des actions de préventions lui seront confiées, avec d'ores et déjà des points sensibles répertoriés sur la commune (vitesse excessive en particulier rue des Communaux et Louis Berthet, décharges sauvages Saint Guérin et route forestière, stationnement devant l'école).

Dans un deuxième temps, la mission de l'agent sera plus dissuasive.

Il nous semble important de rappeler le rôle et les missions d'une police rurale (ou garde champêtre) qui ont bien évolué et n'ont plus rien à voir avec le garde champêtre que certains ont connu il y a quelques dizaines d'années.

Un agent assermenté

Ce fonctionnaire territorial est habilité à constater par procès-verbal les contraventions et les délits portant atteinte aux propriétés rurales et forestières ainsi que les contraventions aux règlements et arrêtés de police, des maires comme des préfets. Il exerce ses compétences dans plus de 150 domaines comme celui de la police de la route, la police de l'eau ou encore la police de l'urbanisme. En tant qu'agent chargé de certaines fonctions de police judiciaire, le policier, ou le garde champêtre doivent être agréés par le procureur de la République et assermentés.

Le syndicat de police de la plaine de l'Isère (SPPI) a été créé le 1^{er} février 2023. Il est présidé par Jean-Marc Descamps (Gilly). Thierry Binet (Grignon) est le vice président.



TOUT BAIGNE À ARLYSÈRE ?

Question saugrenue, qui ne parlera pas de l'ambiance à Arlysère, mais seulement de l'avenir de la base de loisirs de Grignon !

Le constat est simple : la base obtient tous les étés un très grand succès, avec de 30 à 35 000 « baigneurs » en deux mois, ce qui en fait l'un des équipements intercommunaux les plus fréquentés. Et en même temps, la base conçue en 1990 par la municipalité de Grignon a beaucoup vieilli. Les jeux pour enfants ont disparu, vaincus par l'âge et les dégradations. Tables et bancs ont subi les mêmes outrages, et finalement seuls les arbres ont grandi !

Depuis longtemps, les élus grignolains attirent l'attention de tous les collègues d'Arlysère sur l'écart grandissant entre la mauvaise qualité d'accueil et le succès populaire. C'est une question de confort pour tous les usagers, et une question d'image pour une agglomération qui mise beaucoup sur le tourisme et la montée en gamme !

Une commune active pour la base

La commune sait prendre ses responsabilités : nous avons planté une série de jeunes arbres à l'automne 2019, pour garantir de l'ombre dans les années futures. Nous avons aussi été l'acteur décisif pour l'installation d'un bloc de sanitaires modernes et confortables, en remplacement du bungalow des années 90, devenu un repoussoir. Mais nous n'avons pas vocation à assumer tous les coûts pour un usage largement intercommunal !

Un nouvel avenir à imaginer

Avec la fin d'exploitation de la gravière en cette année 2023, la donne va changer. La zone de loisirs ne sera plus limitée à la plage de Grignon, mais va s'étendre sur Gilly, avec un tour du lac accessible au public. L'agglomération Arlysère va s'impliquer plus fortement, sur un projet touristique et d'animation locale un peu plus ambitieux que la simple gestion courante des années passées.

L'engagement immédiat est de remettre tables, bancs et barbecues sur la base. Nous travaillons aussi avec le service déchets d'Arlysère, pour supprimer l'amoncellement de poubelles à l'entrée avec la pose de containers semi enterrés, qui devraient donner une meilleure image ! Dans une perspective un peu plus lointaine, le déménagement des services techniques a libéré le bâtiment de la Sabla, en très mauvais état et superbe verrue dans le paysage ! Sa démolition permettra d'imaginer un autre équipement sur le site et d'optimiser la capacité du parking. Cela va s'inscrire dans un projet global, qui ne sera pas porté par le budget communal, mais sur lequel nous avons déjà travaillé, par exemple avec l'enquête faite auprès du public en 2020.



TARENATAISE CARROSSERIE

Carrosserie

Peinture tous véhicules

Dépannage

Bris de glace

**Vous avez le choix !
C'est votre droit !**

**Accident, bris de glace, sinistre...
Aucune assurance ne peut vous
imposer un professionnel !**



1, route de Grignon - 73200 ALBERTVILLE

Tél : 04 79 32 23 98 / 06 20 63 35 72

tarentaisecarrosserie@gmail.com

Édito de la minorité

Nous faisons face à l'explosion des dépenses d'énergie, prendre des mesures de sobriété ne suffira pas, il faut stopper l'impact de la spéculation.

Le rétablissement des tarifs réglementés pour les collectivités et la mise en place d'un bouclier tarifaire est une demande d'un grand nombre de communes au sujet des finances locales.

Le système ARENH (Accès régulé de l'électricité nucléaire historique) dispositif européen qui oblige EDF à vendre à prix coûtant 25% de sa production nucléaire à des distributeurs alternatifs n'a réussi qu'à servir ses derniers avec un facteur aggravant de spéculation.

Les collectivités, depuis la loi NOME sont obligées de se fournir sur le marché privé et se retrouvent avec des coûts énergétiques indexés sur les marchés.

Cette situation interroge les communes sur les capacités financières à maîtriser leurs budgets face à une inflation qui les mine. Faudra-t-il diminuer la voilure des projets pour les équilibrer ?

La réflexion au sein de notre collectivité devra intégrer cette réalité, d'autant que cela se conjugue à l'augmentation des prix des matériaux et des denrées alimentaires pénalisant fortement nos citoyens.

Le gouvernement n'a pas pris la mesure de la situation financière de plus en plus difficile pour les collectivités territoriales. Selon le gouvernement, la DGF (la dotation globale de fonctionnement) versée par l'Etat reste stable (ce qui mérite d'être nuancé), il en profite pour demander aux communes de « faire des efforts » et encore diminuer leurs dépenses.

En effet, la dotation exceptionnelle censée accompagner l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires et l'inflation des dépenses d'énergie ne concernera pas l'ensemble des collectivités.

S'interroger sur les capacités de la commune à investir et sur le maintien d'une offre de services de proximité adapté aux besoins de la population, sans un recours à la fiscalité est une vraie question.

N'oublions pas que cette crise a et aura aussi de graves conséquences économiques sur les commerces locaux (exemple : boulangeries), la production et la pérennité de nos industries savoyardes, notamment les entreprises électro intensives de nos territoires.

Pour sortir de cette précarité énergétique, un grand nombre d'élu(e)s de nos territoires proposent de:

- **Bénéficier d'un tarif réglementé pour que les collectivités ne soient plus soumises au marché.**
- **Bloquer le tarif réglementé de l'électricité et du gaz.**
- **Reconnaître l'électricité, le gaz, l'eau comme des biens communs de première nécessité.**
- **Construire un grand service public de l'énergie en insistant pour le maintien des grands barrages dans le giron public.**



Le monde des associations

Bibliothèque

La bibliothèque municipale est toujours prête à vous accueillir et s'est enrichie de nouveautés pour petits et grands en vue de cette nouvelle année.

Nous sommes équipés d'un nouveau logiciel informatique plus performant et qui vous offrira de nouvelles possibilités pour 2023.

À proximité des usagers :

Le 3 juin dans le cadre du dispositif « Bib's en scènes » proposé par Savoie Biblio (bibliothèque départementale) afin de promouvoir le spectacle vivant en bibliothèque, nous avons reçu la compagnie « C'EST ÇA QUI EST ÇA » avec leur spectacle « Et maintenant ? » pour les 3 classes de maternelles.

Lors de la fête du village le 9 juillet, l'équipe de la bibliothèque s'est déplacée jusqu'à la base de loisirs pour proposer des ateliers en lien avec le livre et dans le cadre de « Partir en Livre ».

Le 30 septembre, les « Littératures Voyageuses », en partenariat avec les médiathèques Arlysère se sont déroulées avec enthousiasme. Cette année la parole a été donnée à trois personnes du territoire pour un atelier sur le thème « Oser le voyage ». Par leurs expériences et leurs retours, ce fut une soirée riche en échanges avec une volonté de rendre le voyage accessible à tous.

Nous remercions l'équipe de bénévoles qui œuvre depuis des années au sein de la bibliothèque.

bibliotheque@mairiegrignon.fr - 04.79.37.44.96

Horaires :

Mercredi : 14h-18h

Jeudi : 16h-18h

Samedi : 14h-16h



Les Cyclos lors de leur sortie en Italie 2022



2022 a été une année non impactée par la crise sanitaire. Le club a pu réaliser des activités comme prévu. Hormis les sorties hebdomadaires programmées, il y a eu, entre autre, une sortie sur une semaine à Cesenatico (Italie) les cyclos ont pu découvrir d'autres horizons. On ne peut en quelques lignes résumer toutes les réalisations. Le Cyclo Club s'est investi sans compter à l'organisation de la Fête du village et a terminé sa saison par l'Agritour organisé par les C.T.Albertvillois, le club voisin.

Mais le club se tourne déjà vers 2023 : un stage de découverte se fera en avril vers les Pyrénées-Orientales et l'Ariège, avec bien d'autres manifestations. Cette année le Cyclo Club va mettre l'accent sur l'accueil de Jeunes, le club a besoin de sang neuf !

Pour tout renseignement contacter le 04.79.37.43.00

L'actu du club sur la page Facebook : Cyclo Club Grignon

Taekwondo

Après 2 ans difficiles dû au Covid le Taekwondo GRIGNON retrouve des couleurs avec plus de 50 licenciés répartis en 3 sections, enfants de 6 - 8 ans, les adolescents 9 - 13 ans/ juniors, et adultes .Art martial d'origine Coréenne et discipline olympique, le Taekwondo compte 900 clubs affiliés à la fédération Française. Les cours sont enseignés à la salle polyvalente de GRIGNON.

Au club, on apprend le self défense, le goût de l'effort, la souplesse, le partage. Le respect des règles, la persévérance, sont les principes que nous partageons et enseignons .Pour les adultes nous pratiquons plutôt un Taekwondo loisir basé sur la souplesse ,l'entretien du corps.

Vous pouvez consulter sur notre page Facebook Taekwondo grignon pour toutes les infos concernant les horaires d'entraînements et diverses communications.



Le monde des associations

Gym Féminine de Grignon

La Gym Féminine de Grignon, est une section du FEP (Foyer d'Éducation Populaire). Les cours ont lieu les mardi et vendredi de 19 h à 20 h, à la Salle Polyvalente de Grignon, et sont animés par Joëlle, en musique et dans la bonne humeur. Concernant la saison 2021/2022, la section comptait 73 adhérentes.

Au programmes : Step, abdos-fessiers, cardio, cerceaux, corde à sauter, lests et haltères.

Durant la saison, nous proposons diverses activités, parmi lesquelles : stage d'initiation de step, deux sorties au marché de Turin (avril et octobre). AG, suivi d'un apéritif dînatoire, bûche de Noël, galette des rois, pique-nique de fin de saison, sortie restaurant... Les cours se terminent mi-juin.

Contactez le bureau :

Présidente : Michèle FAVRE : 06 23 57 49 26

Trésorière : Alexandra THIBAUT : 06 15 82 47 48

Secrétaire : Christelle PIERROZ : 06 75 73 60 36



Rando et Marche



L'association a tenu son Assemblée Générale le 18 novembre 2022.

Elle enregistre 30 adhérents marcheurs dont 5 accompagnateurs. Les sorties se déroulent tous les lundis après-midi.

Deux fois par mois, la randonnée est à la journée avec pique-nique tiré des sacs.

Durant l'hiver, il est organisé plusieurs sorties raquettes.

Il est également proposé diverses animations dans le courant de l'année.

Dans un esprit de convivialité et de bonne humeur, nous vous invitons à nous rejoindre en téléphonant à Joëlle HOULON au : 06.49.95.31.70.

Tennis de table

L'Association sportive communale propose la pratique du tennis de table à la salle polyvalente de Grignon tous les mercredis à partir de 19 h 30.

Nous pratiquons le Ping-Pong en activité loisir. Nous ne sommes pas affiliés à la FFTT, il n'y a donc pas de compétition. Que vous soyez débutant ou chevronné, l'ambiance y est sympathique et conviviale.

Pendant la saison nous sommes invités, pour ceux qui le souhaitent, à participer à quelques tournois, organisés par le club loisirs d'Albertville. Ce sont toujours des moments sportifs agréables à partager.

La deuxième partie de la saison ne fait que commencer alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre autour des 10 tables qui sont à notre disposition pour partager un bon moment sportif.

Avis aux amateurs !



Le monde des associations

Endurance Grignon

Après 14 années de présidence, Bernard Taverne passe la main à Éric Mahler, dont l'objectif principal est d'assurer la poursuite des actions mises en place, tout en gardant l'esprit qui anime Endurance Grignon : solidarité, convivialité dans la pratique de la marche dynamique, du trail et du running.

Malgré ces deux dernières années perturbantes durant lesquelles le comité directeur a maintenu le contact avec ses adhérents à travers sa communication interne mensuelle et un retour timide des adhérents, EG se projette dans le futur en ayant concocté un programme 2023 attractif.



Aperçu du programme :

- Repas du club 4 mars 2023
- Sortie ski de fond et raquettes 11 mars 2023
- Sortie club : Marathon Bresse-Dombes 6 et 7 mai 2023
- Sortie club : cohésion et détente 26 août 2023
- Sortie club : Ancilevienne 10 septembre 2023.

A ce jour les inscriptions « coureurs et marcheurs » sont ouvertes.

Téléthon Grignon Monthion Esserts-Blay

Pour notre dix-neuvième participation et notre deuxième organisation par notre association : « Téléthon Grignon - Monthion - Esserts Blay », l'édition 2022 du Téléthon a été une réussite.

Nous tenons à remercier l'ensemble des partenaires ainsi que tous les bénévoles, les membres des associations, les trois municipalités et tous les participants qui ont bien voulu répondre à nos sollicitations.

Les dons, combinés à la forte mobilisation des bénévoles et des participants ont contribué à faire de nos manifestations un succès. Ainsi c'est la somme de **8975,68 €** (Dons et Bénéfices) qui a pu être reversée à l'Association Française contre les Myopathies pour aider les malades ainsi que leurs familles et poursuivre la recherche.

Nous comptons, à nouveau sur votre soutien pour l'édition 2023 pour un nouveau défi !!!



Le monde des associations

US Grignon



À l'heure où paraîtra ce bulletin municipal, la trêve hivernale aura sonné pour nos footballeurs qui n'auront jusqu'alors guère connu la joie de la victoire en championnat. Pourtant la saison avait plutôt bien débuté, avec de très belles victoires en Coupe de France et notamment une qualification pour le 3^{ème} tour, en battant l'équipe de St-Étienne-de-Cuines puis celle d'Albertville.

L'USG s'est inclinée par la suite, avec les honneurs, face aux nationaux d'Aix les Bains, devant un public venu en nombre. Privée de titulaires et son capitaine, lors de l'ouverture du championnat, notre nouvelle et très jeune formation Fanion, perdra petit à petit confiance et se retrouvera assez rapidement dans les profondeurs du classement de Division 2 de Savoie. Bien dommage de voir nos footballeurs se retrouver en pareille situation, eux qu'il y a deux saisons de cela s'étaient brillamment hissés au plus haut niveau départemental.

Le Covid et ses contraintes passés par là, le foot « loisir » et l'appel des sirènes de clubs voisins (beaucoup mieux armés structurellement) entraînera le départ de bon nombre de joueurs « clé ». Que de difficultés donc pour Serge ROUTENS et Adil ZAKRI (le nouvel entraîneur venu d'Albertville), de reprendre le flambeau et d'obtenir aussitôt des résultats avec un groupe totalement remanié.

Toutefois aux vues des dernières sorties et grâce à son travail, ainsi que celui d'Olivier ROSSI (coach de la 2), les prestations s'améliorent de dimanche en dimanche. L'équipe senior 2, quant à elle, avait également plutôt bien débuté sa saison, mais tributaire du onze Fanion et ses nombreux blessés, éprouve elle aussi quelques difficultés à retrouver le chemin de la victoire. Méritant certainement beaucoup mieux que leurs classements actuels, entraîneurs, dirigeants et joueurs espèrent voir le vent tourner et retrouver après la trêve hivernale (qui devrait être bénéfique) une place plus conforme à son potentiel.



Au niveau de l'École de Foot, après la fusion avortée et toujours incomprise avec le club de Haute Combe, BONNEVIE L, BARGUAZ M et AMINE G ont décidé de reprendre petit à petit en main celle-ci. Pour les enfants Grignolains désireux de rejoindre à présent celle-ci vous pouvez joindre Gregory AMINE au 06.15.32.04.47.

Tout comme nous appelons les personnes désireuses d'apporter leur soutien à la petite poignée de dirigeants, de joindre le 06.28.18.53.38.

À noter que le club organise son traditionnel loto le dimanche 5 mars 2023 dans la salle polyvalente.



Le monde des associations

Classards Grignon-Monthion

[LE SAVIEZ-VOUS ?] L'association des Classards Grignon-Monthion a organisé ses 1^{ères} actions !

Après un vin chaud offert en mars 2022, sur la commune de Monthion, l'Association s'est faite connaître et a rencontré ses premiers membres, mobilisés à 200% pour lancer cette nouvelle initiative.

Fort de cette dynamique, l'équipe du Bureau a redoublé d'effort pour rassembler le 2 octobre 2022, dans la salle polyvalente de Grignon, un grand nombre de classards dont les années de naissance se terminaient par un « 1 » ou un « 2 ». Pas moins de 50 personnes, âgées de 10 à 90 ans, ont partagé cette journée simple et conviviale...défi relevé ! Un grand merci à ces 1ers classards mais aussi aux bénévoles pour leur mobilisation. Un remerciement particulier aux municipalités des deux communes ainsi que le département pour leurs aides respectives... Qu'ils en soient ici tous remerciés !

L'assemblée générale 2022 a renouvelé le Bureau en place avec une co-présidence (Elodie COUTIN pour Grignon et Yannick LOPEZ pour Monthion), une trésorière (Claire SCHUTZ pour Monthion) et une secrétaire (Stéphanie MARRILLIET pour Grignon) ...la parité communale est ainsi confirmée !
Ce qui nous motive ? La notion d'intergénérationnel et du bien vivre ensemble tout simplement et maintenant que faisons-nous ?

Si vous fêtez une décennie en 2023, que diriez-vous de retrouver ou de faire connaissance de personnes ayant votre âge et habitant votre commune ? Un premier temps

de prise de contact et mise en relation sera organisé au printemps pour démarrer cette nouvelle année, au sein de la commune de Monthion. Puis le repas des classards sera organisé à l'automne sur Grignon.

Vous êtes concerné(e) ? Faites-nous signe pour que l'on concocte une journée festive rien que pour vous en octobre 2023 !

Contact : associationdesclasses@gmail.com ou directement auprès des membres du Bureau.



APE « Les Mômes de Grignon »

Encore une belle année pour l'Association des Parents d'Elèves !

Comment définir une bonne année ? Nous avons eu la chance de mener à bien toutes les actions afin de récolter des fonds pour les deux écoles de la commune. Nous avons même pu allouer un soutien financier supplémentaire, de 4500 €, à l'école élémentaire pour la classe de découverte, organisée en juin 2022 pour tous les élèves.

Les membres du Bureau et du Conseil d'Administration ont maintenu les partenariats avec des acteurs locaux (Lespinasse, Boulangerie La Grignonnaise, Réauté, Gamm Vert ou King Jouet Albertville) au travers des diverses actions.

Et nous avons fini l'année avec la remise des calculatrices aux élèves de CM2, en prévision de leur rentrée au collège. Calculatrices financées 50% par l'APE et 50% par la mairie.

Une nouvelle année scolaire a démarré et avec elle de nouveaux et beaux projets initiés par les équipes pédagogiques des deux écoles. Fait marquant de ce début d'année, un don exceptionnel de la part du Comité des Fêtes de Grignon. En effet, le comité a cessé son activité et a décidé de verser la totalité de leur trésorerie à l'Association des Parents d'Elèves ! Que tous les membres en soient sincèrement remerciés.

De nouvelles personnes sont venues compléter le Conseil d'Administration et le Bureau. L'équipe relève les manches et s'engage avec force et conviction pour cette nouvelle année.

Un grand merci à tous pour vos participations aux actions de l'Association en tant que bénévole, partenaire ou parents d'élèves !

À bientôt pour de nouvelles aventures...

Le monde des associations

Amicale du personnel de Grignon

Bon nombre d'habitants de la commune étaient venus fêter le début des vacances de Noël le 17 décembre dernier lors d'une vente de vin chaud avec dégustation de produits festifs sur la Place du Village.

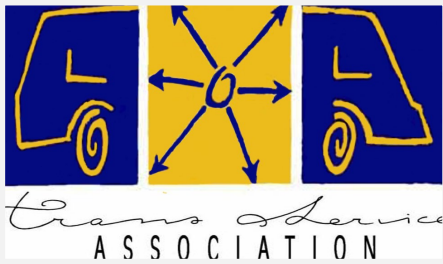
À l'initiative de cet évènement, l'Amicale du Personnel de Grignon, en partenariat avec le magasin Vival, ont accueilli plus de 200 personnes, dans une ambiance musicale animée par Hervé DREUX.

L'Amicale du personnel de Grignon renouvellera l'opération et envisage de proposer plusieurs autres évènements dans l'année.



Trans Service Association... à votre service

Depuis 25 ans, Trans Service Association assure le transport de personnes âgées ou handicapées dans le bassin albertvillois.



Après deux années compliquées par les confinements et les craintes sanitaires, TSA poursuit son activité en faveur des personnes âgées ou handicapées du bassin albertvillois, assurant vos déplacements vers des commerces, des services médicaux, votre travail où l'école.

Avec le soutien réaffirmé du Conseil départemental, d'Arlysère et de la ville d'Albertville, les équipes de TSA prennent en charge les personnes âgées de plus de 75 ans, ou handicapées sur les 18 communes de la région d'Albertville.

TSA accompagne tous les types de déplacements : parcours réguliers, pour aller au travail ou à l'école. Parcours occasionnels pour se rendre chez le médecin, à l'accueil de jour, pour faire les courses ou aller voir des amis.

Sur réservation, et du lundi au vendredi, les chauffeurs et les bénévoles de TSA viennent vous chercher chez vous et vous accompagnent jusqu'à votre destination, quel que soit votre handicap. Lorsque c'est nécessaire, l'accompagnement peut aller jusqu'à vous aider pour les courses (par exemple pour des mal voyants).

D'indispensables bénévoles !

Vous avez un peu de temps libre ? Rejoignez l'équipe des bénévoles de Trans Service Association. En venant deux ou trois demi-journées par mois, vous permettez à nos anciens et aux personnes handicapées du territoire, de votre commune, de vivre plus facilement en accédant à toutes les activités de la vie. Accompagnateur ou chauffeur, votre présence est essentielle!

Conducteur de véhicule, ou accompagnant, vous vous engagez à participer aux transports deux à trois demi-journées par mois (maxi 7 h/12 h, ou 13 h 30/18 h, mais souvent moins longtemps selon le planning).

Conducteur : Avoir le permis B, et moins de 75 ans.

Accompagnant : Votre sourire et votre bonne humeur suffisent (sur Ugine, il faut aussi gérer le planning).

Prenez contact au bureau de TSA :

Accueil téléphonique de 8 h 30 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h au 04 79 32 73 11.

Réservations de déplacements au 06 86 60 11 88 sur le bassin Albertvillois et au 06 04 59 76 97 sur Ugine et Marthod.

Tarif : 7,80 € l'aller-retour. / www.transservice-association.fr

Le monde des associations

Liste des associations communales

ACCA	06.84.66.95.56	Pascal	DUMONT	Président	pascdum@yahoo.fr
AÎNES RURAUX	04.79.32.17.93	Marcel	BRUN	Président	brunmarcel@sfr.fr
AMICALE SAPEURS POMPIERS	06.81.28.78.08	Dimitri	MARTIN- BORRET	Président	martinpaysage@orange.fr
AMICALE DU PERSON- NEL DE GRIGNON		Raphaël	SUCHERAS	Président	apgrignon@laposte.net
ANCIENS COMBAT- TANTS	04.79.32.53.13	Roger	BLOCH	Président	roger.bloch0239@orange.fr
BIEN VIVRE À GRIGNON	06.46.22.60.07	Jacqueline	BARBIN	Présidente	jacqueline.barbin@gmail.com
CLASSARDS DE GRI- GNON MONTHION		Elodie Yannick	COUTIN LOPEZ	Présidente Co-Président	associationdesclasses@gmail.com
CYCLO CLUB GRIGNON	09.75.49.22.37 06.86.51.04.39	Bernard	FUMEY	Président	bernard.fumey@wanadoo.fr
ENDURANCE GRIGNON	06.82.23.89.39	Eric	MAHLER	Président	endurancegrignon@orange.fr
FOYER D'ÉDUCATION POPULAIRE	04.79.89.93.53 06.95.40.30.92	Dominique	BRUNOD	Président	cdbrunod@hotmail.fr
GYM FÉMININE	04.79.32.75.67 06.23.57.49.26	Michèle	FAVRE	Présidente	michelefavre2502@orange.fr
TENNIS DE TABLE	06.18.28.59.94	Ludovic	DAILLES	Président	ludovicd73@gmail.com
DANSE	06.12.07.84.38	Marie	BOUCHEX	Présidente	lolo@bouchex.com
	06.11.86.12.71	Nelly	DALLA COSTA	Trésorière	ndc@gmx.com
PLONGÉE "Les P'tites Bulles de Grignon"	06.87.47.00.95	Grégory	BRUNOD	Président	gbrunod@hotmail.com
Rando Marche Grignon	07.66.06.94.44	Micheline	GIRARD	Membre Triumvirat	raymi73@wanadoo.fr
GMP Racing	06.46.19.24.27	Patrick	GAY	Président	patrickyam93@gmail.com
"LES GRIGNOLENTS"	06.73.87.18.67	Cyrille	DIMIER	Président	cdimier@lariviere.fr
LES MÔMES DE GRI- GNON	07.78.79.81.48	Solenne	CURTET	Présidente	lesmomesdegrignon@gmail.com
TAEKWONDO	04.79.32.60.87	Michel	BELLIN	Président	michel.bellin@orange.fr
	04.79.37.44.21	Marie-Noëlle	BOUTEILLER	Trésorière	tbouteiller@cegetel.net
TÉLÉTHON Grignon Monthion Esserts-Blay	06.28.94.83.72	Yannick	LOPEZ	Président	yannick.lopez73@orange.fr
UNION SPORTIVE DE GRIGNON	04.79.32.82.08 06.28.18.53.38	Marino	PASQUALON	Président	marinopasqualon@sfr.fr

État civil - Naissances 2022

ROSSETTO Édén	17 février
MAGNE Axelle	18 février
POULIN Gaël	9 avril
MOJON Valentine	16 avril
TEBBANI Julaybib	29 avril
BECART Arthur	4 août
BONNET Gabin	5 août
LEVASSEUR Calie	20 août
PONGAN Sintiago	26 octobre
CALDARONI Livia	9 novembre
YILMAZ Meva	10 novembre
BONNET Karl	19 novembre
BUTTIGLIERI Côme	6 décembre



Édén



Axelle



Sintiago



État civil - Mariages et décès 2022

Mariages 2022

HAROUTYUNYAN Stepan Et ROUKASSIAN Loussiné	26 mars
✎ GLAIRON-MONDET Quentin, Benoît Et BOURILLE Alexia, Marguerite	18 juin
✎ DEVILLE-CAVELLIN Didier, Léon Et MAKARJOFF Barbara, Christine	2 juillet
✎ IGNACIO Jérémy, Pierre Et ABAD-CANO Coralie	30 juillet
✎ MORLOTTI Manuel, Bernard Et MAYEUF Sandrine	6 août



Les premiers mariés de l'année 2023

Samedi 28 janvier, Patricia BOIREAUD et Franck LE SELLIN se sont dit « Oui » dans une ambiance de sports d'hiver, puisqu'ils avaient revêtu la tenue de leur rencontre qui a eu lieu il y a plusieurs années, sur les pistes de ski... Un beau clin d'œil qui n'a pas manqué de surprendre les 2 adjoints officiant leur union.

Décès 2022

MARQUET Raymonde Veuve GLAISAT	14 janvier
CULAZ Robert,	21 janvier
DAZY Patrice	8 février
YLMAZ Osman	9 février
LAYMOND MARIE Veuve DESLANDES	10 février
GLAISAT Sylvain	13 février
DERUYTER Anne-Marie	14 février
SABADELLO Ida Veuve CHEVRIER-GROS	25 février
POBEL Olivier	2 mars
MARQUET Laurence	7 avril
ZARIOH Yamina Veuve SEYAH	17 avril
DEVOUSSOUX Marie-Rose Veuve BINVIGNAT	11 mai
DARCOURT Didier	12 juin
BLANCHOZ André	10 juillet
MARIN-CUDRAZ Édouard	30 septembre
ARTALLE veuve SYLVESTRE Ginette	17 décembre

Infos pratiques et numéros utiles

Vie communale

- **Mairie de Grignon Tél. 04.79.32.47.29** - Fax 09.72.12.66.62 accueil@mairiegrignon.fr - www.grignon.fr - Ouverture : Lundi et jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h. Mardi de 8 h à 12 h. Mercredi de 13 h à 19 h. **Vendredi fermé.**
- **ASTREINTE ELUS : 06.88.98.51.45**
- **Réservation de salles communales** : <https://reservation-salle.3douest.com/grignon>
- **Agence Postale Communale Tél. 04.79.38.93.23**
Ouverture : identique à la Mairie plus le vendredi ouverture de 13 h à 17 h apc@mairiegrignon.r.
- **Garderie Tél. 06.84.09.07.65** - Inscription à faire sur le site : www.grignon.fr
- **Bibliothèque Tél. 04.79.37.44.96** Périodes scolaires : mercredi de 14 h à 18 h. Jeudi de 16 h à 18 h. Samedi de 14 h à 16 h.
En juillet et août : mercredi et jeudi de 17 h à 19 h.

Services publics

- **Assistante Sociale Tél. 04.79.44.53.65** (CPAS de Frontenex)
- **ARLYSÈRE (Communauté d'Agglomération)** 2 av. des Chasseurs Alpains - BP 10108 - 73207 ALBERTVILLE CEDEX Tél. **04 79 10 48 48**
contact@arlysere.fr Équipements nautiques, halle olympique, école de musique et de danse, médiathèque, théâtre, cinémas, transports, chenil, déchets
- **ARLYSÈRE service eau et assainissement**
eau.assainissement@arlysere.fr
Service eau : **04.79.37.14.34 - LE MATIN UNIQUEMENT.** Urgence eau : **04.79.31.79.85**
Service assainissement : **04.79.37.44.46** – Urgence astreinte assainissement **06.73.85.94.00**
- **Déchetterie de Gilly-sur-Isère Tél. 04.79.37.03.87**
Horaires d'ouverture : Été (du 1er avril au 31 octobre) :
Du lundi au vendredi : 8 h-12 h 30 / 13 h 30-18 h et dimanche : 9 h - 13 h
Journée continue le samedi 8h-18h
Hiver (du 1er novembre au 31 mars) :
Du lundi au samedi : 9 h - 12 h 30 / 14 h -17 h et dimanche : 9 h - 12 h
Déchetterie fermée les jours fériés
- **Sous-Préfecture d'Albertville Tél. 04.79.32.06.55** – mail : sous-prefecture-de-albertville@savoie.pref.gouv.fr
- **Mairie d'Albertville Services cartes d'identité : 04.79.10.41.38.**
Pour les passeports (sur rendez-vous) 12, cours de l'Hôtel de Ville - 73200 ALBERTVILLE **04.79.10.43.00**
- **Service Public Informations** (carte d'identité, livret de famille...).
-

Tél. 39.39 - www.service-public.fr

- **Pôle Emploi** : Place Léontine Vibert – 73200 ALBERTVILLE - Tél. **39.49** www.pole-emploi.fr
- **Mission Locale Jeunes. Albertville**, 108 rue de la République - Tél. **04.79.31.19.19** www.mlj-tarentaise.com Horaires : lundi de 13 h 30 à 17 h. Mardi et jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.
- **Inspection du Travail.** Albertville, 32 rue Claude Genoux- Tél. **04.79.26.58.40** www.travail-solidarite.gouv.fr Secrétariat ouvert : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h45 à 16h45.
- **Service d'aide aux victimes.** Tribunal - Et prochainement aux Tours Ste Thérèse. Tél. **04.79.32.03.19** Horaires : lundi de 8 h 30 à 12 h et mardi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
- **Caisse d'Allocations Familiales** Permanences à Albertville au 20, rue Jacques Porraz Tél. **0820 25 73 10** - www.caf.fr Horaires (dans les locaux de la Sécurité Sociale) : lundi et mardi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.
Mercredi et jeudi de 9 h à 12h.

Urbanisme

- **Arlysère Instruction** : Permis de construire, permis d'aménagement, certificat d'urbanisme, déclaration préalable, rendez-vous architecte conseil : Tél. **04.79.10.01.83 - LE MATIN UNIQUEMENT.** urbanisme@arlysere.fr
- **Arlysère Conseil énergies renouvelables Tél. 04.79.10.01.80** - Fax 04.79.10.01.83
- **ASDER Chambéry Énergies renouvelables Tél. 04.79.85.88.50** - Fax 04.79.31.15.30 info@asder.asso.fr
- **Guichet Unique Énergies Renouvelables Tél. 04.79.96.75.22** - Fax 04.79.31.15.30 guichet.unique.enr@savoie.fr
- **Aides aux logements** : ADIL de la Savoie : 04.79.69.90.20

Urgences

Pompiers : Tél. 18 ou 112 (Tél. mobile)

Gendarmerie : Tél. 17

Urgences Médicales : Tél. 15

Centre antipoison : Tél. 04.72.11.69.11

Violences conjugales : Tél. 39.19 (appel gratuit)

Enfance maltraitée : Tél. 119 (appel anonyme et gratuit)

Croix Rouge : Tél. 0 800 858 858



L'année 2022 en images ...

Raid In France Juin 2022



Passage du Tour de France - 13 juillet 2022



Festival américain - 25 et 26 juin 2022



Les Bébés lecteurs



Pièce de théâtre
« La Veillée Rurale »



Fête du village - 9 juillet 2022



Installation du
sapin de Noël
Place du Village



Cérémonies commémoratives
du 11 novembre et du 23 juin



Octobre Rose



Exercice de secours
à la base de loisirs
8 août 2022

Votre Taxi à Grignon depuis 2009



**Transports toutes distances :
gares, aéroports, malades assis,**

**4 Taxis et minibus 8 places
04 79 31 01 78**

**A
D
S
n
.
4
G**



GRIGNON

www.gregory-vibert-taxi.com

LA CALABRAISE

06.14.37.36.62



Pizzas à Emporter



CESARCHES (école)

Lundi de 17h30 à 21h

GRIGNON (parking de la Mairie)

Mardi et Vendredi de 17 h30 à 21h

GRIGNON (face boulangerie)

Samedi de 17h30 à 21h

MERCURY (place de l'église)

Mercredi et jeudi de 17h30 à 21h

ALBERTVILLE (marché)

Jeudi 8h à 13h

LA CALABRAISE vous remercie
de votre fidélité

depuis 15 ans que je suis sur votre commune.

AGENDA

- **Samedi 11 mars**

Vente de repas à emporter organisée par l'association des Classards

- **Mercredi 22 mars**

Bébés lecteurs « Histoires de loups » à la bibliothèque

- **Dimanche 16 avril**

Thé dansant organisé par les Aînés Ruraux

- **Samedi 22 avril**

Loto organisé par l'US Grignon

- **Lundi 1^{er} mai**

Concours de pétanque organisé par l'US Grignon

- **Mercredi 3 mai**

Bébés lecteurs « Histoires de poissons » à la bibliothèque

- **Samedi 9 décembre**

Téléthon

